

AVIS AU SUJET DU CONGRES SACERDOTAL

On nous prie de faire remarquer, surtout à nos confrères de la ville, que tous ceux qui se proposent d'assister au Congrès Sacerdotal, les 29 et 30 janvier prochains, sont respectueusement sollicités d'en avertir par lettre M. l'abbé R. Neveu, p.s.s., économe du Grand-Séminaire (857, rue Sherbrooke-Ouest). Les séances ne finiront pas avant midi, chaque jour, et M. l'économe a besoin de savoir le nombre des convives qu'il devra recevoir à dîner. Donc, même si l'on doit retourner chez soi, chaque soir, l'on est prié d'avertir.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 5 décembre 1912.

LE consistoire du 2 décembre a été marqué par deux incidents principaux, et que personne ne pouvait prévoir. Le premier est que le pape n'a point prononcé d'alloction, ce qui est ordinairement d'usage dans tous les consistoires. Evidemment, on ne peut à ce sujet fixer des règles au Souverain-Pontife, qui sait parfaitement s'il veut dire quelque chose, et ce qu'il a à dire. S'il parle, on l'écoute avec le respect dû à sa dignité suprême; s'il se tait, cela prouve que le pape croyait plus expédient de ne rien dire. Une alloction d'abord suppose que le pape veut entretenir les cardinaux de faits saillants qui intéressent l'Eglise. Si ces faits saillants font défaut, l'alloction peut manquer de base.